

Démolition de la maison Quinat

Un village est comme un livre dont on tourne les pages à chaque nouvelle construction.

Du haut de ses 130 ans, la maison Quinat a vu les deux guerres et bien des événements de notre commune.

Aujourd'hui, elle cède sa place aux futurs foyers logements qui accueilleront nos anciens au coeur du village, dans un cadre de verdure où ils pourront cotoyer les plus jeunes.

Les travaux de construction de ces foyers logements débiteront d'ici quelques jours pour une livraison prévue fin 2011.



Présentation architecturale du projet foyers logements

Rentrée scolaire

C'est dans la joie et avec de beaux cartables que nos enfants ont repris le chemin de l'école. Cette année, nous recevons 89 enfants à la maternelle de Villieu, 47 à celle de Loyes et 247 au groupe scolaire primaire. Ce dernier s'est vu attribuer l'ouverture d'une dixième classe (CM2) et l'arrivée de deux nouveaux enseignants qui complète une équipe déjà composée de 10 instituteurs et institutrices, sous la direction de madame Françoise Cazottes.



Jour de rentrée au groupe scolaire primaire

Notons que pour nos deux écoles maternelles, Mme Vernay ayant pris sa retraite, c'est Mme Alexia DEUOGHELAERE qui, en plus de sa classe, assure la direction des deux établissements, dans l'attente de leur regroupement.

Souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et enseignants.

Editorial



Eric BEAUFORT
Maire

Ce numéro du 3 en Ain marque la rentrée, avec une nouvelle classe mais malheureusement pas de nouvelle école. Comme nous le laissons entendre dans le numéro 11, les problèmes de pollution du terrain n'ont pas permis de respecter le planning initial qui aurait du voir l'ensemble des enfants de la commune regroupés en un seul lieu. Cependant grâce à l'investissement de tous les acteurs, la rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Même si le chantier de l'école maternelle reste sans activité, nous avons consacré ces derniers mois à la recherche de solutions concernant le traitement des sols pollués. Dans ce cadre, suite aux premières investigations nous avons sélectionné le cabinet ANTEA afin qu'il réalise une étude complète du tènement et qu'il nous propose une solution chiffrée de dépollution afin de rendre le site propre à la construction conformément à nos engagements et aux règles en vigueur.

Nous avons également associé à cette opération le CETE (Centre d'Etudes Techniques de Lyon) afin qu'il nous assiste et qu'il valide en tant qu'expert extérieur la pertinence du processus.

Ce dossier constitué, nous avons au mois d'août rencontré les autorités préfectorales afin de valider avec eux les choix proposés, soit l'excavation d'environ 600 m³ de terres polluées qui seront évacuées vers un centre de retraitement spécialisé. Cette réunion a permis de confirmer que la localisation du projet n'était pas à remettre en cause.

La préfecture intervient sur deux points :

- la recherche en responsabilité de l'ancien propriétaire, la société THOMSON BRANDT (aujourd'hui TSA) concernant la vente à la commune d'un terrain pollué et ce malgré la loi en vigueur à l'époque.
- l'examen par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de la pertinence des investigations d'ANTEA et de la mise en place d'éventuels contrôles complémentaires.

Compte tenu de tous ces éléments et de l'urgence du dossier, le Conseil Municipal a décidé de lancer immédiatement les consultations pour réaliser la réhabilitation du site conformément aux préconisations d'ANTEA validée par le CETE. Nous intégreront éventuellement les futures remarques de la DREAL.

L'objectif désormais est de finaliser le projet pour qu'il soit opérationnel en septembre 2011.

Bonne rentrée à tous.

Tour de l'Ain

Loyes, Villieu et surtout Mollon étaient en fête mercredi 11 août 2010. Sélectionnée par les organisateurs du Tour de l'Ain pour être l'une des étapes de la caravane et point de ravitaillement de la course, la commune s'était préparée à fêter dignement cet événement.

Plus de 150 ballons accrochés le long de la route, une cinquantaine d'oriflammes déployées, 1500 fleurs de papier ornaient le parcours, deux vélos décorés aux couleurs du Tour, des banderoles, dix barnums d'exposants, un podium d'animations, la présence d'anciens champions cyclistes, de Baptiste DAVID et Olivier CHASSIGNET (deux jeunes champions de la commune), un chanteur, un musicien, un animateur et une énorme structure gonflable gentiment prêtée par l'Association 3 Villages (A3V) pour distraire les petits.

Plus d'une quarantaine de personnes s'étaient investis pour organiser cette journée et une trentaine de signaleurs étaient chargés de la sécurité des coureurs. Tous bénévoles, ils se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

Et ce fut le cas ! Au vu de l'impressionnante foule de spectateurs qui s'était massée devant le parc Bonamour, on peut dire que la traversée du Tour dans Mollon n'est pas passée inaperçue (sauf pour le journal Le Progrès qui n'a même pas daigné mentionner le nom de notre commune dans sa rubrique sportive...).



Remerciements à tous les bénévoles, les signaleurs, le personnel des services techniques communaux, la mairie, au public venu nombreux et à tous les intervenants et associations :

- l'Office de tourisme du canton ;
- Récréation créative ;
- le Comité de jumelage ;
- Martine Roux et Mme Durant Maniclas ;

Coup de gueule !

Devant l'incompréhension et le mécontentement des associations et des habitants de notre commune concernant l'absence du retour (presse, tv, etc.) promis par les organisateurs du Tour, face au travail énorme accompli par notre commune, ses habitants et associations, les responsables de l'organisation de cette journée : Michel BOZZACO (Président du Comité des Fêtes) et Christian RIBOTTI (Président du MOS) ont souhaité réagir.

Différents courriers ont été adressés au Conseil Général, au Président de l'organisation du Tour de l'Ain et au journal Le Progrès. A se jour, seul le Président du Conseil Général nous a répondu, comprenant notre désarroi.

Dès la semaine suivant l'événement, nous avons souhaité faire paraître un communiqué de presse dans le journal "la Côtière". Après un refus, ce dernier en a finalement édité qu'une version très "édulcorée".

Nous comprenons l'amertume et le mécontentement de chacun, nous en sommes les premières victimes. Regrettant l'indifférence qui nous a été témoignée, nous en tirons aujourd'hui les leçons.

Comité du fleurissement

Avec septembre, la saison des fleurs touche à sa fin.

Remerciements aux bénévoles qui ont entretenus les différentes plantations. Le bureau du fleurissement, dans les jours prochains, se réunira pour classer les différentes réalisations des particuliers de la commune.

Suite au déménagement de "Lolette" et au décès de Monsieur Chollet, le bureau est encore plus à la recherche de volontaires pour participer à cette commission.



F Seemann

Asavoir

Cours de peinture

Sandrine Nicolas-Lespinnas, Artiste Peintre, Diplômée en Histoire de l'Art (Université LyonII-Maitrise), propose des cours de dessin et de peinture (aquarelle, acrylique) dans son atelier, 240 Grande Rue à Mollon. Ouvert à tous !

Pour tous renseignements :
04 74 35 42 82 ou 06 63 75 83 29
sandrinenicolas-lespinnas@hotmail.fr



Un peu de civisme...

Malgré l'arrivée de l'automne, certains jardins et haies restent encore à bichonner. L'occasion de vous rappeler la réglementation des horaires autorisés par arrêté préfectoral.

- ♦ les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- ♦ les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- ♦ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Immatriculation des cyclomoteurs

A partir du 01 janvier 2011, TOUS les cyclomoteurs (50 cm³ et moins), quelque soit leur date de fabrication, devront être immatriculés.



Si vous possédez une mobylette, un scooter ou une mécabote, mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004, qui n'a jamais été immatriculé, vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour le faire. Cette démarche s'effectue en Préfecture.

Selon l'article R.317-8 du Code de la route, le fait de faire circuler un véhicule à moteur non muni de plaque d'immatriculation est puni par l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe (90 € à 150 €).

Travaux de voirie

Fin du programme 2010

Après les nombreux travaux de voirie déjà réalisés sur nos trois villages, la restauration de nos routes se poursuit :

- chemin de Charbonnière (sortie Villieu direction Rignieux le Franc)
- chemin du Mont Bellon (Mollon)
- chemin de Janivon (Villieu)
- les Ecouins (Mollon)
- rue des Anciens (Villieu)
- passage sous le pont SNCF (Villieu)

Et actuellement en étude :
- entrée ouest de Mollon
- rue du Pollet (Villieu)

Opération fauteuil roulant

Vous avez peut-être été surpris samedi 11 septembre au matin de croiser dans le centre village de Villieu, une partie du Conseil Municipal en fauteuil roulant. Il s'agissait, pour nos élus, de se rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite.

Tous ont été surpris par les répercussions que peut engendrer la conception de la voirie sur la vie quotidienne d'une personne handicapée : butée et inclinaison de trottoir, trous...

Enrichis de cette expérience, soyons assurés que nos élus porteront un autre regard sur les futurs aménagements que la nouvelle réglementation impose à notre commune pour la rendre accessible à tous.

Merci à **Présence Médicale** à Ambutrix et à **Vitrine Médicale** à Bourg en Bresse qui ont eu la gentillesse de prêter les fauteuils roulants.

"Le handicap n'est ni une force ni une faiblesse, mais un état dont on souffre, mais qui, en aucun cas, ne doit priver du droit de vivre avec les autres"

Pierre Fournier



Même une simple descente de trottoir paraît subitement un véritable obstacle



Petite visite chez Vival

Pour sauver des vies

Prochamment un "défibrillateur automatique" va être installé aux abords du centre Innovance.



Un défibrillateur est un appareil portable utilisé pour traiter les causes les plus courantes d'un arrêt cardiaque soudain.

Son utilisation est simplifiée par une aide vocale qui diffuse les instructions de chaque étape à suivre.

L'emploi de cet appareil, associé à la réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque), augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, principale cause de mort subite.

Il est utilisable par les secouristes et sapeurs pompiers, mais sa conception permet de l'être également par des personnes non initiées aux gestes d'urgences.

C'est cet appareil qui sera à votre disposition en cas d'urgence médicale.

La rentrée à la Bibliothèque Municipale

Parmi les bonnes résolutions de la rentrée, n'oubliez pas celle-ci : passer à la bibliothèque municipale.

Nous vous accueillons avec plaisir les mercredi et vendredi de 16 à 19 h et le samedi de 9h30 à 12h pour vous prêter livres, CD, magazines, bandes dessinées, ou tout simplement pour venir passer un moment de lecture seuls ou avec vos enfants.

Nous mettons d'ores et déjà à votre disposition certains d'ouvrages de la « rentrée littéraire ».

Quelques petites nouveautés à partir d'octobre

- des contes pour les enfants les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 18h15 à 18h45 ; les enfants doivent être accompagnés d'un adulte (les adultes peuvent venir aussi, sans accompagnement)
- Un club de lecture va voir le jour au sein de la bibliothèque, et se réunira régulièrement, tous les mois ou tous les deux mois (à décider lors de la première tenue), avec un thème défini à l'avance. Chaque participant pourra y présenter sa ou ses lectures favorites en rapport avec le thème, et en faire la lecture d'un petit passage. Première tenue lundi 4 octobre à 19h30 dans la salle d'exposition attenante à la bibliothèque. Le thème sera "Les auteurs nordiques", en rapport avec l'exposition en cours



Planet services
services à domicile
59 rue de l'église - Villieu
Tél: 04 74 61 34 75

L'entretien de votre propriété
Espaces verts
Nettoyage des vitres
Nettoyage haute pression
Prestations de petit bricolage

HORIZON VERT
Bastien NUGIER 06 22 56 67 65
Conception, création et entretien d'espaces verts
Pavage et maçonnerie paysagère
Arrosage automatique

36 rue Montaplan - Loyes - 01800 Villieu-Loyes-Mollon - ☎/📠 04 74 37 01 38

Descollonges Régis
Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)
04 74 46 77 91
06 20 25 41 99
Chemin de Chavagneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs et restaurations
Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse

Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33
Zone d'activité sous la Gare
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax : 04 74 61 12 67

Un lifting estival pour nos courts de tennis



Un groupe de travail du Conseil Municipal, a réfléchi à la rénovation de nos courts de tennis.

Après avoir révisé l'ensemble du règlement et les procédures d'inscription, la remise en état des serrures, des grillages et tableaux d'informations ont été réalisés ainsi que le remplacement des filets.

Compte-tenu de la structure des sols, le choix s'est porté sur une régénération des courts, procédé bien moins coûteux qu'une réfection totale.

La société France Réalisations a réalisé ces travaux pour un montant total de 12 515 euros hors taxes pour les trois courts.

Désormais, la commune met à votre disposition un équipement rénové qui vous permettra de pratiquer votre sport favori dans de bien meilleures conditions. Et qui sait ! de voir éclore de nouveaux champions dans notre commune !!!

Inscription et renseignements en mairie : 04 74 61 04 60

Pour info...

Stage théâtre

Art et Culture organise un stage de théâtre d'improvisation à la Maison pour Tous de Mollon (MPTM) avec l'acteur **Xavier Maly** (actuellement à l'affiche du film "des Hommes et des Dieux").

- **Lundi 25 octobre** : 7-10 ans (Groupes de 15 enfants maxi)
- **Mardi 26 octobre** : 11-15 ans.

Horaires : 10h à 12h et 15h à 17h
Prix : 30 euros la journée.

Marché de Noël

Vous désirez vous inscrire pour participer à l'exposition-marché de Noël organisée par Art et Culture les 11 et 12 décembre prochain, au Centre Innovance de Villieu ? Demandez votre fiche d'inscription rapidement ! Le nombre de places est limitées.

Pour ces deux infos, renseignements et inscriptions :
Sandrine Nicolas-Lespinasse
tél. : 04 74 35 42 82 ou par mail : sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr

Carré vert

Eco-citoyen ! Où s'arrêteront-ils ?

Les dépôts sauvages dégradent la qualité de notre cadre de vie. Ils peuvent polluer les sols et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et appauvrir également la faune et la flore. Pour pallier cette source de nuisances, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a mis en place un réseau de déchetteries (5 au total) susceptible de récupérer vos déchets verts, gravats, encombrants et dangereux en vue de les valoriser.

Payant pour les artisans et les commerçants ce service est gratuit pour les particuliers.

Manifestement, pour certaines personnes peu scrupuleuses, le message de prévention que nous diffusons depuis ces deux dernières années est loin d'être compris !

La commune est tenue, sur son domaine, à procéder à l'enlèvement de ces déchets sauvages. Mais sachez que le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police, peut engager des poursuites pénales ou appliquer dans le meilleur des cas des amendes forfaitaires.



Dépôt sauvage sur le chemin des Soldats (proche Moulin de Fétant)

Listes électorales

S'inscrire sur les listes électorales est obligatoire.

Les inscriptions sont prises en mairie toute l'année et sont closes le 31 décembre. Sont concernés :

- les nouveaux arrivants sur la commune, français ou ressortissants de l'Union Européenne ;
- les personnes majeures non encore inscrites sur la commune.

Cela vous épargnera de vous déplacer jusqu'à votre ancien lieu de résidence pour voter.

Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Récréation créative

4 places sont encore disponibles !

Venez découvrir, créer, inventer dans une ambiance chaleureuse, amicale et très agréable.

Renseignements :
Mme Evelyne NALLET
04 74 61 38 22

Agenda

Jeudi 14 octobre

Réunion préparation des classes en 1
Classes en 1
Auditorium - 20 h 30

Samedi 16 octobre

Repas dansant
Sou des écoles
Centre Innovance
Renseignements : Patrick DUCHANOIS
04 74 46 02 41

Dimanche 17 octobre

Loto
Ensemble Musical VLM
Centre Innovance
Renseignements : MENAND Jean
04 74 61 12 35

Samedi 06 novembre

Fabrication et vente de boudin
Société de chasse
Place St-Pierre - Salle des fêtes
Renseignements : Régis CHAVAL
04 74 61 79 16

Jeudi 11 novembre

Comémoration armistice 14/18
Anciens combattants
Mollon
Renseignements : Auguste BOMBOURG
04 74 61 10 77

Mardi 16 novembre

Assemblée Générale
Ass. Education Populaire (AEP)
Cure
Renseignements : Jean-Paul GAY
04 74 35 45 13

Samedi 04 décembre

Fêtes des lumières
Comité des Fêtes
Place St-Pierre - Salle des fêtes
Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63

Vendredi 11 et samedi 12 décembre

Exposition
Art et Culture
Centre innovance
Renseignements :
Sandrine NICOLAS-LESPINASSE
04 74 61 38 22

Samedi 12 décembre

Vente de pain d'épices
Gym Volontaire
Places communales
Renseignements : Evelyne NALLET
04 74 61 38 22

Repas de Noël

Club Rencontre
Centre Innovance
Renseignements : Denise CELAYRON
04 74 61 07 93

Farfouille de Villieu Loyes Mollon

La Farfouille de Villieu Loyes Mollon n'aura pas lieu le dernier week end d'avril comme habituellement. Elle sera reportée au dimanche 15 mai 2011.

Patrick Duchanois
Président du sou des écoles

Tout notre savoir-faire à votre service

• Portes de garage • Portail • Automatismes

Z.I. Les Vorchères • 01800 Moximieux • Tél. 04 74 46 33 92 • www.automatec-habitat.fr • E-mail : particulier@automatec.fr

Pensez à votre encart publicitaire

dans le prochain numéro du magazine municipal

le Tout en Ain
parution janvier 2011

renseignements en mairie 04 74 61 04 60